



Frais d avocat

Par Regine31

Bonjour en avril 2022 j ai entamé une procédure de divorce ou j ai rencontré mon avocat qui m'a remit un dossier d aide juridictionnelle

Je lui ai te dépose par la suite

Puis aucune nouvelle jusqu en août où elle m envoie par mail la requête pour la valider.

En novembre je lui demande combien le coûtera la procédure car elle ne m a toujours rien dit

En février 2023 je reçois une lettre m indiquant que je lui doit 2400 euro

Sachant que j ai contacter l aide juridictionnelle qui m'a accordé 25 pour-cent au lieu de 50 car erreur sur mon dossier

À aujourd'hui la procédure coûte 3000 euro aide d' déduite il me reste 2400 euro

Cela est il normal de ne pas avoir de facture ?

Le prix vous semble t il correcte

Sachant que je l ai rencontré une fois

Elle a écrit une requête

C est déplacé au tribunal 1 fois

D après y aura t il d autre frais?

Par Indigo

Bonjour Regine31,

Lorsque vous indiquez :

"j ai rencontré mon avocat qui m'a remit un dossier d aide juridictionnelle"

Est-ce cet avocat qui a été désigné au titre de l'aide juridictionnelle ?

Qu'en est-il de la convention d'honoraires ? A t'elle été signée ?

Cordialement,

Par jpgroussard

Bonjour Regine,

c'est un prix normal.

Cdlt